

## A propos d'inclusion n°44

Emploi et handicap : quelques propositions innovantes.

Le constat reste sévère : le taux de chômage des personnes handicapées reste deux fois supérieur à celui de la population générale : 16%. Accéder à l'emploi reste difficile et cette difficulté varie selon la nature du handicap, sensoriel, moteur ou cognitif, et s'il a fortement affecté la carrière scolaire et de formation. L'embauche d'un collaborateur handicapé ne va pas de soi, en dépit des nombreuses aides financières ou logistiques destinées à soutenir l'emploi des personnes handicapées. Certains établissements médico-sociaux, les ESAT, proposent spécifiquement une activité rémunérée à leurs résidents ; mais ceux-ci ne sont pas formellement salariés. Les entreprises adaptées, en revanche, font le choix d'embaucher des salariés en situation de handicap, et s'inscrivent ainsi dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

Ainsi, les Cafés Joyeux, créés en 2017, ont permis l'embauche de 50 collaborateurs autistes ou atteints de trisomie 21, à des postes d'accueil, de caisse, de service ou de cuisine. Des cafés Joyeux sont ouverts à Paris, Rennes, Bordeaux, et bientôt Lyon.

<https://www.cafejoyeux.com/fr/>

Dans le même esprit, mais plus près de nous, l'ADAPEI vient d'ouvrir son Snack Etic&Croq à la Cité de la Chaussure à Romans. Ce n'est pas le premier établissement de l'ADAPEI, mais celui-ci est véritablement au cœur de la ville, comme un snack habituel.

Plus le handicap est important, et plus le défi de l'emploi est ardu à relever. L'entreprise Andros, sous l'impulsion de Jean-François Dufresne, créé un dispositif qui permet la formation et l'embauche de 7 collaborateurs à mi-temps, des personnes avec un autisme sévère et peu d'autonomie. L'environnement de travail a été adapté pour leur permettre de se repérer et une éducatrice est avec eux en permanence. Le projet va bien au-delà du simple emploi, puisqu'un lieu de vie leur est également dédié et permet l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne.

<https://comprendrelautisme.com/autisme-et-emploi-andros-montre-lexemple/>

La création de son propre emploi est également une possibilité : Luigi s'est formé auprès d'une maroquinière, aucun établissement de formation ne pouvant véritablement répondre à ses besoins. Il est désormais maroquinier lui-même, avec un statut d'auto-entrepreneur. Son site témoigne à la fois de son parcours et de ses créations.

<https://www.alafabrique-editions-handicap.com/>

Des exemples à suivre !